

Réf: Dossier 421733

Avis de constitution

SOCIETE « NORAH TRANSPORT VTC » en abrégé « NT-VTC »

Siège ABIDJAN ANYAMA DINGUELE NON LOIN DE LA
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, Lot 284, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 07/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NORAH TRANSPORT VTC » en
abrégé « NT-VTC »

Objet :

- Transport en commun de personne,
- Location de véhicule,
- Transport de marchandise,
- Livraison,

et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gerance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA DINGUELE NON LOIN DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, Lot 284, Ilot 26

Dirigeant(s) Mme TRAORE AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08430 du 20/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50723/GTCA/RC/2025 du 20/08/2025

